

vailleurs involontairement privés de travail. Son article 7 établit la différenciation entre les allocations de chômage proprement dites et les allocations familiales. Il est stipulé que l'aide est accordée « *sous la forme d'allocations journalières pour le travailleur et son conjoint, auxquelles s'ajoutent éventuellement les allocations familiales et l'allocation à la mère au foyer dans les conditions fixées par le décret du 29 juillet 1939* ». Les enfants des chômeurs rentrent désormais dans le cadre général de la législation sur les allocations familiales.

La prise en compte des enfants, une logique de compétence

Le processus est simple : l'enfant est, pourrait-on dire, entré par un *aléa* circonstanciel dans l'indemnisation du chômage. Les discussions sur la loi d'assistance aux familles nombreuses et celles sur les indemnités pour charges de famille des militaires de l'armée active en

1913 ont préparé le terrain. La mobilisation et ses conséquences désastreuses sur l'économie lui ont naturellement accordé une place dans les dispositifs. La crise de 1918 et la démobilisation ont empêché un retour en arrière. Alors que, dans le même temps, des catégories de plus en plus nombreuses de salariés sont appelées à bénéficier d'allocations familiales, il s'avère délicat de retirer aux chômeurs ce qui leur a été accordé.

L'apparition simultanée des caisses de compensation pour allocations familiales, leur développement chaotique jusqu'aux années 1935-1938 ont repoussé le transfert de la prise en charge des enfants à un régime ou à un autre. Ils sont donc restés entre deux réglementations jusqu'à la reprise en main du système d'allocations familiales par le ministère du Travail en 1938 et 1939. A partir du 1^{er} avril 1940, la compétence de l'indemnisation du « risque famille » revient de droit aux caisses de compensation pour une partie de plus en plus importante de la population.

En quête du chiffre : trois décennies d'estimations du nombre de SDF dans la presse

par Julien Damon

CNAF – Responsable du bureau de la Recherche

Ce document ne se donne que l'ambition de l'information. On y trouvera sous forme de tableaux une compilation de chiffres, diffusés dans la presse depuis une trentaine d'année sur les données concernant la population SDF. Sans entrer ici dans des débats de définition et de terminologie, on conserve le terme SDF car c'est celui qui, sur cette période, aura été au total le plus utilisé. Tout d'abord, on rappellera les chiffreages les plus communs concernant la taille de cette population. Ensuite, on présentera la diversité des chiffres, produits depuis les années soixante-dix, à l'échelle de l'hexagone, de Paris et de l'Ile-de-France. Enfin, on insistera sur les réserves à formuler quant à la validité des informations concernant le rajeunissement et la féminisation de la population SDF, phénomènes affirmés continuellement depuis un quart de siècle.

Combien sont-ils ?

Combien sont les SDF ? Que ce soit à l'échelle locale ou nationale, l'interrogation est permanente. Depuis le début des années quatre-vingt, c'est-à-dire depuis que des dispositifs spécifiques ont commencé à être mis en œuvre pour prendre en charge les SDF, les estimations concernant l'ampleur du problème se sont multipliées. Elles reposent majoritairement sur des estimations associatives. En l'absence de statistiques officielles, les pouvoirs publics et les médias se sont, en effet, tournés vers les associations pour obtenir des renseignements concernant l'ampleur du problème. Avec le temps, on peut constater une inflation impressionnante de ces estimations plus ou moins spontanées.

Quelques travaux proposant des estimations à l'échelle nationale ont connu un certain retentissement. Le tableau 1 rassemble une série de cinq études qui datent parfois mais dont les résultats sont encore repris aujourd'hui dans la presse. Les chiffres de ce tableau ne sont que des appréciations très relatives, souvent élaborées sans méthode leur assurant un minimum de fiabilité. Les auteurs de ces études ont constamment souligné le caractère imparfait de ces estimations qui, pour la plupart, reposent sur des constats associatifs. Ces chiffrages, très contestables, ont été largement repris par les associations, la presse et l'administration.

Aujourd'hui, en France, le nombre de SDF est totalement inconnu. Aucune étude n'a été menée avec une méthodologie rigoureuse. Par conséquent, il est impossible de donner une estimation indiscutable. Les chiffrages actuels de la population SDF oscillent, selon les sources, entre 100 000 et 800 000 personnes (1)... Ces estimations confondent, d'une manière générale, le nombre de personnes qui restent sans-abri sur une année et la somme de celles qui se trouvent sans abri un moment donné dans l'année.

Le chiffre le plus souvent cité dans les rapports officiels et les projets de loi est de 200 000 SDF. Il correspond à l'estimation proposée, en 1992, par un cabinet d'études, le BIPE, pour la Caisse des dépôts et consignations (tableau 1). Ce chiffre a un intérêt politique car il permet de répondre à la question constamment posée par les journalistes et les responsables politiques : combien ? Cependant, il n'a qu'une validité extrêmement limitée et doit être écarté car il ne repose pas sur une investigation systématique auprès de la population concernée. A la question « *Combien y a-t-il de sans-abri ?* » la seule réponse valable est que personne n'en sait rien. Cette réponse est peut-être frustrante. C'est bien sûr laisser la porte ouverte aux estimations les plus incertaines, car journalistes et décideurs vont alors se tourner vers d'autres sources qui, elles, donneront « le » chiffre, mais c'est la seule posture possible si on veut être rigoureux (2).

Un flou statistique général

A partir du moment où la présence visible des SDF dans les rues est devenue un phénomène digne d'attention médiatique (*newsworthy* comme disent les anglo-saxons), les journalistes ont commencé à demander des chiffres aux associations. Celles-ci disposent de bilans d'activité comptabilisant le nombre de prises en charge et, plus rarement, le nombre de personnes différentes ayant effectivement bénéficié des services proposés. Les asso-

ciations peuvent ainsi répondre aux sollicitations des responsables publics ou des médias. Cependant, ces chiffrages peuvent n'avoir qu'une signification et une utilité très limitées quand ils se bornent à la description de la clientèle d'un service particulier. Ils ne peuvent être extrapolés pour décrire la population SDF d'une ville ni, à plus forte raison, pour décrire la population SDF en général.

Confondre le nombre de prises en charge et le nombre de bénéficiaires différents sur le temps d'une année est l'approximation la plus fréquente dans les bilans statistiques associatifs. Une augmentation du nombre de bénéficiaires sur une année ne signifie pas systématiquement une augmentation du nombre total de bénéficiaires différents. Cette augmentation peut même déguiser une stabilité, voire même une diminution de la population des bénéficiaires. Un service X constatant que le nombre de prises en charge de SDF est passé de 4 000 à 6 000 de l'année (n) à l'année (n + 1) aura tendance à conclure à une forte croissance du nombre de SDF. Rien en réalité ne permet de l'affirmer. Tout dépend de l'évolution du nombre moyen de prises en charge par personne concernée. La mesure de la prise en charge est d'abord une mesure de l'activité d'un service et non de la population bénéficiaire. Le tableau 2 rend compte de ce problème statistique aussi simple que répandu.

Mettant de côté des développements conséquents appelés par ces premières remarques, on se contentera de rendre compte de l'évolution des estimations de la taille de la population SDF depuis un quart de siècle. A cet effet, on a compilé dans trois tableaux les chiffres publiés dans la presse concernant la France (tableau 3), Paris (tableau 4) et l'Ile-de-France (tableau 5). Ces estimations ne concernent pas toujours les mêmes termes. Ainsi, les chiffres repris sont relatifs aux personnes « SDF », « sans-abri », « clochards », « sans domicile », « sans domicile fixe », « privées de logement », « à la rue », « non logées », « qui couchent dehors », « errant sans logement », « dormant dans la rue », « errantes » et « sans-logis ». On a choisi d'agglomérer toutes ces estimations derrière le terme SDF car à l'intérieur des

(1) Aux Etats-Unis, malgré tous les progrès des investigations statistiques, les estimations du nombre de homeless continuent à osciller, dans la presse, entre trois cent mille et trois millions d'individus. Notons, à titre d'anecdote, qu'avant-guerre, Caplow relevait, dans un intéressant article sur la composition fluctuante de la population des homeless, exactement la même grandeur dans l'imprécision des statistiques américaines... Voir Theodore Caplow, *Transiency as a Cultural Pattern*, *American Sociological Review*, vol. 5, 1940, n° 5.

(2) Déjà Alexandre Vexliard (auteur d'une thèse célèbre sur « le clochard ») indiquait dans *Combat* (22 juin 1955), après qu'on lui avait posé la question à maintes reprises, qu'il n'existait pas de données statistiques sur les clochards et qu'elles étaient extrêmement difficiles à établir.

Tableau 1 - Différentes estimations courantes du nombre de SDF en France

Estimation et terme utilisé	Titre de l'étude	Date de publication	Date des données traitées	Rédacteur et destinataire	Méthode
Entre 200 000 et 400 000 personnes en difficulté de logement	<i>Grande pauvreté et précarité économique et sociale</i>	1987	-	Joseph Wrezinski pour le Conseil économique et social	Extrapolations à partir d'estimations de l'association ATD à Reims
202 000 sans-abri dont 98 000 SDF	<i>Sans-abri, l'état des lieux</i>	1992	1990	BIPE pour le Groupe SCIC. Caisse des Affaires sociales	Chiffrage à partir des données du RGP de 1990
250 000 SDF	<i>La grande exclusion sociale</i>	1993	1993	Christian Chassériau pour le ministère des Affaires sociales	Estimation personnelle
627 000 sans-abri	<i>Laissés -pour-compte : profil des sans-abri en Europe</i>	1993	1993	FEANTSA pour la Commission des communautés européennes	Estimations provenant de rapports réalisés par des associations françaises
Entre 200 000 et 500 000 sans-logis	<i>Les sans-logis</i>	1993	1987	Experts nationaux pour le Comité directeur sur la politique sociale du Conseil de l'Europe	

Tableau 2 - Distributions statistiques possibles liées à une augmentation des prises en charge

Activité annuelle du service X	Année (n)	Année (n + 1)
Nombre total de prises en charge	4 000	6 000
<ul style="list-style-type: none"> • nombre de SDF différents • nombre moyen de prises en charge dans l'année 	200 20	300 20
Stagnation du nombre de SDF		
<ul style="list-style-type: none"> • nombre de SDF différents • nombre moyen de prises en charge dans l'année 	200 20	200 30
Diminution du nombre de SDF		
<ul style="list-style-type: none"> • nombre de SDF différents • nombre moyen de prises en charge dans l'année 	400 10	300 20

articles ou des dépêches ce vocable est souvent utilisé comme synonyme des autres.

Une diversité des chiffrages

Le tableau 3 montre la diversité des chiffrages proposés. Ceux-ci ont été relayés par la presse dans toute sa diversité. On voit également la reprise qui a été faite des différentes estimations courantes du nombre de SDF en France, présentées dans le tableau 1. Les chiffrages nationaux antérieurs au rapport du Père Wresinski de 1987 sont très rares et très variables (de 5 000 à 300 000 personnes...). Depuis la publication de ce rapport, le nombre de personnes SDF n'a jamais été estimé à moins de 200 000 personnes. Rappelons que ce rapport estime le nombre de personnes « *dont le droit au logement n'est pas une réalité* » dans une fourchette de 200 000 à 400 000 personnes, ceci à partir de l'extrapolation d'une enquête locale menée par l'association ATD-Quart Monde à Reims. Ce chiffre – le rapport précise qu'il ne s'agit que d'une estimation à considérer avec de très grandes précautions – a connu un succès extraordinaire.

Le tableau 4 relatif aux estimations parisiennes est beaucoup plus fourni. En matière de prise en charge

des SDF, la capitale a toujours concentré les attentions publiques et médiatiques. Sans entrer dans des détails laborieux, on peut relever quelques points intéressants :

- la diversité des estimations est, pour le moins, élevée. Les supports retenus pour ce travail étant extrêmement variés – certains ont une orientation éditoriale plus sensationnaliste –, les écarts dans les estimations peuvent être liés à des dramatisations journalistiques. Toutefois, en règle générale, les articles donnent la source du chiffrage qu'ils citent ;
- jusqu'au milieu des années quatre-vingt les statistiques utilisées sont surtout celles de la Préfecture de police de Paris. Ces chiffres sont collectés de manière relativement rigoureuse. Cependant, ils ne peuvent être extrapolés à la population des SDF parisiens car ils recensent seulement les personnes différentes qui ont été prises en charge par la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) ;
- lors du débat sur la nouvelle pauvreté en 1984, on s'aperçoit de la dimension idéologique et stratégique de ces chiffrages. Un saut dans les estimations, relayé d'abord par **Le Figaro** (alors proche de l'opposition), multiplie par trois les estimations qui avaient cours depuis plus de vingt ans ;
- durant les années quatre-vingt, quelques querelles ont opposé les associations et les pouvoirs publics, ces

Tableau 3 - Evolution des estimations du nombre de SDF (France) dans la presse

Estimation	Date	Source	Estimation	Date	Source
6 000	02.04.74	La Croix	400 000	24.12.92	La Croix
300 000	18.01.83	Libération	400 000	06.01.93	La Croix
7 000	12.02.83	Réforme	500 000	23.09.93	L'Humanité
200 000 à 300 000	19.11.83	Réforme	400 000	21.11.93	AFP
5 000 à 16 000	18.12.83	AFP	500 000	22.11.93	AFP
200 000 à 400 000	24.02.87	Le Quotidien de Paris	400 000	25.11.93	Le Monde
400 000	16.01.88	Le Figaro Magazine	200 000	08.12.93	AFP
300 000	25.01.88	Le Figaro	250 000	03.02.94	AFP
200 000 à 400 000	26.01.88	Le Monde	250 000 à 500 000	18.04.94	Le Monde
400 000	11.03.88	L'Humanité	400 000	04.01.95	La Tribune
400 000	04.09.89	L'Humanité	400 000	09.02.95	Herald Tribune
200 000 à 400 000	08.09.88	AFP	250 000	15.03.95	AFP
400 000	08.10.89	Le Figaro	500 000	27.12.96	Le Figaro
400 000	04.11.89	L'Humanité	200 000	11.09.97	L'Événement du Jeudi
200 000	10.11.89	AFP	600 000	10.12.97	L'Humanité
400 000	13.12.89	AFP	200 000	02.02.98	AFP
200 000 à 400 000	03.04.90	L'Humanité	100 000 à 200 000	24.11.98	AFP
400 000	20.10.90	AFP	500 000	26.11.98	Le Monde
400 000 à 500 000	01.04.91	Marie Claire	500 000	26.11.98	Le Figaro
400 000	17.01.92	Libération	200 000	14.05.99	Libération
500 000	02.04.92	Le Nouvel Observateur	400 000	24.12.99	L'Humanité
200 000 à 400 000	15.12.92	AFP	730 000	17.01.00	France Soir

Tableau 4 - Evolution des estimations du nombre de SDF (Paris) dans la presse

Estimation	Date	Source	Estimation	Date	Source
25 000	08.10.56	<i>Détective</i>	25 000	25.11.84	<i>Le Parisien</i>
3 500	08.08.59	<i>France Soir</i>	10 000	06.01.85	AFP
2 500	29.06.70	<i>L'Express</i>	7 500	09.01.85	<i>Libération</i>
3 000	01.01.72	<i>La Croix</i>	15 000	09.01.85	<i>Le Monde</i>
1 200	02.04.74	<i>La Croix</i>	10 000	13.12.85	AFP
6 000	01.12.75	<i>Le Figaro</i>	1 000	15.12.85	<i>Témoignage Chrétien</i>
6 000	06.01.76	<i>Le Quotidien de Paris</i>	10 000	26.12.85	<i>Le Monde</i>
2 000	24.11.77	<i>J'Informe</i>	15 000	10.06.86	AFP
4 000	22.02.78	<i>Le Figaro</i>	10 000 à 20 000	13.01.87	AFP
4 000	27.10.78	<i>Le Matin</i>	6 000 à 7 000	14.01.87	<i>Le Figaro</i>
5 000	27.12.79	<i>France Soir</i>	10 000 à 20 000	26.01.87	<i>Témoignage Chrétien</i>
8 000	28.03.80	<i>Paris-Match</i>	10 000 à 15 000	20.01.87	<i>Le Monde</i>
4 708	12.11.80	<i>Télérama</i>	5 000 à 1 000	30.10.87	AFP
6 200	20.10.81	<i>France Soir</i>	25 000	10.12.89	AFP
1 500 à 2 000	11.12.82	AFP	25 000	22.12.89	AFP
2 000	24.12.82	<i>Le Monde</i>	10 000	11.09.90	<i>Le Monde</i>
8 000	26.12.82	<i>Le Figaro</i>	10 000	11.02.91	AFP
6 000	08.01.83	<i>Le Matin</i>	4 000 à 5 000	04.01.93	AFP
4 000	19.01.83	<i>Libération</i>	12 000 à 15 000	06.01.93	<i>Le Monde</i>
6 200	25.01.83	<i>Le Figaro</i>	7 000	13.05.93	<i>L'Express</i>
4 000 à 5 000	27.01.83	<i>Le Monde</i>	20 000	14.06.93	AFP
8 000	06.03.84	<i>Le Parisien</i>	20 000	16.12.93	<i>La Croix</i>
6 000	29.03.84	<i>La Croix</i>	24 000	28.07.94	<i>Le Monde</i>
6 000	05.07.84	<i>Le Parisien</i>	7 600 à 8 300	09.05.96	<i>La Tribune</i>
8 000	02.10.84	AFP	25 000 à 30 000	23.12.96	<i>Le Parisien</i>
25 000	18.10.84	<i>Le Figaro</i>	5 000	27.12.96	<i>Le Figaro</i>
20 000	19.10.84	<i>Le Monde</i>	8 000 à 15 000	09.09.98	<i>Le Quotidien du Médecin</i>
6 000	26.10.84	<i>L'Express</i>	15 000 à 20 000	05.02.99	<i>Le Quotidien du Médecin</i>

Tableau 5 - Evolution des estimations du nombre de SDF (Ile-de-France) dans la presse

Estimation	Date	Source	Estimation	Date	Source
8 000	23.02.74	<i>France Soir</i>	15 000	11.03.88	<i>L'Humanité</i>
4 000	12.03.78	<i>Le Pèlerin</i>	10 000 à 15 000	21.03.88	<i>La Croix</i>
6 000 à 8 000	12.11.80	<i>Télérama</i>	20 000	10.11.89	AFP
10 000 à 20 000	19.11.83	<i>Réforme</i>	20 000 à 25 000	14.12.90	<i>Le Monde</i>
8 000	11.03.84	AFP	30 000	15.12.92	AFP
10 000	10.05.84	AFP	40 000	14.06.93	AFP
15 000	05.07.84	<i>Le Parisien</i>	45 000	23.11.93	<i>Le Quotidien de Paris</i>
50 000	20.07.84	<i>Le Monde</i>	40 000	25.11.93	<i>Le Monde</i>
25 000	22.12.84	<i>Herald Tribune</i>	35 000	27.12.96	<i>Le Figaro</i>
10 000	19.11.85	AFP	45 000	14.03.97	AFP
6 000 à 7 000	14.01.87	<i>Le Figaro</i>			

derniers considérant parfois les chiffrages proposés par les associations comme très exagérés (3). On ne retrouve plus de querelles de ce type dans la décennie suivante ;

- on ne repère pas vraiment d'inflation des estimations depuis la fin des années quatre-vingt ; des approximations associatives vont seulement parler de quelque 25 000 SDF dans la capitale. Les chiffres publiés continuent cependant à être très différents (allant de 5 000 à 30 000 individus). A partir de 1996, les chiffres tirés de la première enquête statistique étayée auprès des SDF – enquête réalisée par l'Institut national des études démographiques (4) – seront cités parmi les autres, sans que la diversité des estimations s'amoins réellement.

Le tableau 5, qui concerne l'Ile-de-France, est présenté à titre informatif. Il n'apprend rien de nouveau par rapport aux deux précédents. Il ne fait que confirmer cette agglomération des approximations.

Inexactitudes, imprécisions

Il importe de souligner que ces chiffres ne sont pas des productions, et encore moins des manipulations médiatiques. Il s'agit de la reprise par les journalistes des chiffrages proposés, surtout par les associations. Par ailleurs, parmi tous ces articles, nombreux sont ceux qui insistent sur le flou de ces chiffres et sur la prudence nécessaire à adopter pour les apprécier. Certains articles sont directement consacrés à ces inexactitudes et imprécisions. Dans les années quatre-vingt, des articles insistaient déjà sur le caractère incertain de tous ces chiffrages.

Dans *Le Matin* du 8 janvier 1983, un journaliste constate que le Secours catholique compte 6 000 sans-abri à Paris, l'Armée du Salut 4 000 et... l'agence TASS 200 000 (5). La même année, un dossier de *Réforme* indique qu'« on ne sait pas combien ils sont. Pire, on ne peut pas savoir » (19 novembre 1983). Plus tard, *Le Monde* (13 octobre 1987) s'inquiète de savoir si les 200 000 sans-abri dont on parle à l'échelle nationale sont des individus ou des familles.

Au début de la décennie quatre-vingt-dix, *Le Monde* insiste : « Combien sont-ils à ne savoir où aller coucher et à qui il faut trouver, tout de suite, un toit ? Personne n'en sait rien, car ils sont, par définition, impossibles à recenser » (14 décembre 1990). *L'Express* insiste : « Disparu sans laisser d'adresse, sans employeur, sans existence légale, le SDF tombe dans le trou noir de la statistique nationale. On ne sait plus le recenser. On l'estime. Entre 300 000 et 400 000. Appréciez l'imprécision, elle est à la

déméure de l'impuissance publique » (25 novembre 1993).

Depuis, le nombre d'articles invitant à plus de précautions vis-à-vis des estimations chiffrées s'est multiplié. Cependant, la question du nombre de sans-abri est encore souvent posée et les estimations élevées et parfois exagérées continuent à être répercutées. Ainsi, l'abbé Pierre, figure médiatique centrale de la lutte contre l'exclusion, a toujours annoncé des chiffres impressionnants : de 400 000 sans-abri en 1989 (*Le Figaro*, 8 octobre 1989), en passant par 500 000 en 1993 (*Le Nouvel Observateur*, 7 janvier 1993), il en annonçait 800 000 en 1998 (AFP, 24 novembre 1998).

De plus en plus de jeunes et de femmes ?

Chaque année, certaines associations insistent sur la féminisation et sur le rajeunissement de la population SDF. Si ces constats peuvent être fondés à l'échelle particulière d'un service ou d'une association gérant plusieurs services, aucune étude rigoureuse ne permet de confirmer que la population SDF, à l'échelle d'une ville ou à l'échelle nationale, se soit rajeunie ou féminisée. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, nombre d'associations, d'experts et de journalistes, relaient des propos alarmistes en ce sens. Leur agrégation présentée ici depuis trente ans donne une image saisissante des invraisemblances qui circulent sur la population SDF.

Au début des années soixante-dix, dans une enquête sur « Les déshérités de la ville », *Le Monde*, dans quelques paragraphes consacrés aux « clochards de la capitale », insiste sur « l'accroissement du nombre de jeunes » celui-ci étant signalé par le Secours catholique (18 mars 1971). Trois ans plus tard, *La Croix* constate que, parmi les clochards, « le nombre de jeunes est en constante augmentation » (2 avril 1974). Puis, relevant que le « nombre de personnes sans domicile fixe a considérablement augmenté en un an dans la capitale », *Le Monde* souligne un fait « nouveau et préoccupant » : la proportion croissante de jeunes de moins de trente ans (30 décembre 1975).

— — — —
(3) Voir « Naufragés et sans-abri », *Le Figaro*, 14 janvier 1987. En janvier 1987, à un moment où les chiffres oscillent entre dix mille et vingt mille sans-abri dans la capitale, la Préfecture de Paris estime que « parler de 10 000 personnes dormant dans les rues est fantaisiste » (AFP, 13 janvier 1987). Rappelant que les chiffres sont incertains, *L'Express* écrivait qu'il s'agit là d'une « stérile querelle de chiffres » (« Paris, ville misère ? », *L'Express*, 13 février 1987).

(4) Voir Jean-Marie Firdion et Maryse Marpsat, Devenir sans-domicile : ni fatalité ni hasard, *Population et sociétés*, mai 1996, n° 313.

(5) En décembre 1982, une dépêche de l'agence TASS compte deux cent mille sans-abri à Paris. Ce chiffre, proposé par l'agence soviétique, est accompagné de photos sur le retour des soupes populaires dans les pays capitalistes. Il sera vivement discuté et finalement attribué à une erreur de traduction (deux mille aurait été confondu avec deux cent mille...).

Dans une enquête « *Avec les clochards de Paris* », une journaliste du **Quotidien de Paris** reprend les propos de responsables associatifs selon lesquels on trouverait « *de plus en plus de jeunes* » (6 janvier 1976). Le 22 février 1978, **Le Figaro** titre sur un « *Phénomène nouveau : 250 "moins de 26 ans" parmi les 4 000 clochards parisiens* ». Ce chiffre n'est pas d'origine associative. Il provient des statistiques de la BAPSA. La même année, une journaliste de **L'Express** a suivi l'activité de la BAPSA. Dans un article sur « *Les nouveaux clochards* », elle relève, en titre, « *Parmi les clochards recueillis chaque jour par la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri, de plus en plus de jeunes de moins de 30 ans* » (27 février 1978).

Le constat de rajeunissement est encore indiqué deux ans plus tard par **Le Parisien** qui titre « *"La cloche" rajeunit* » (8 janvier 1980). **L'Aurore** rapporte alors que « *la crise économique les pousse de plus en plus nombreux sur les routes et, phénomène grave, de plus en plus jeunes* » (29 mai 1980). Le lendemain, dans le même journal, il est écrit qu'en moins de dix ans « *la moyenne d'âge des errants est passée de 48 à 35 ans et en cinq ans le nombre des moins de trente ans de 30 à 60 %* » (30 mai 1980). En sous-titre de l'article, sur plusieurs colonnes, on peut même lire que « *60 % des errants ont moins de 25 ans...* ». Ce chiffre, particulièrement étonnant au regard des autres estimations qui circulent depuis le début de la décennie, n'est pas expliqué. On n'en connaît pas la source.

En 1980, **Le Point** remarque qu'il « *s'en va, le vieux "clodo", avec sa musette et son litron. Chassé par une génération moins docile et plus inquiétante, celle des moins de 30 ans* » (25 août 1980). Dans une enquête sur les clochards parisiens, **France Soir** insiste sur l'augmentation « *catastrophique* » du nombre de jeunes (moins de trente ans) qui compteraient désormais pour le tiers des clochards parisiens (20 octobre 1981). Dans un article sur « *Les nouveaux clochards* », **Le Figaro** titre qu'ils sont « *huit mille à Paris, et de plus en plus jeunes* » (26 décembre 1982). « *La catégorie des SDF*, reprend **Le Matin**, *comprend de plus en plus de jeunes de moins de 30 ans* » (8 janvier 1983). Dans une enquête pour **Le Point**, Pascal Bruckner relève que « *c'est un fait, l'univers de la cloche rajeunit, certains y entrent aujourd'hui à 18 ans* » (13 février 1984). Le Maire de Paris, Jacques Chirac, engagé dans la polémique sur la nouvelle pauvreté, constate qu'aux « *traditionnels sympathiques clochards, bien connus des Parisiens, sont venus s'ajouter d'autres vagabonds plus jeunes et plus nombreux* » (**Le Point**, 8 octobre 1984).

Il n'est pas nécessaire de citer un exemple pour chaque année. En 1987, c'est **L'Express** qui insiste sur l'hétérogénéité des sans-abri parisiens tout en constatant qu'il

s'agit d'une « *population de plus en plus jeune* » (**L'Express**, 13 février 1987). « *Fin 1990*, reprend **Libération**, *ce sont les femmes et les moins de 25 ans qui viennent grossir les bataillons des laissés-pour-compte* » en présentant les difficultés des personnes démunies et des sans-abri en particulier (20 décembre 1990).

Cette observation, non confirmée, et cette dramatisation du rajeunissement perdurent encore aujourd'hui. Sous le titre « *Les jeunes en grande difficulté sont de plus en plus nombreux* », **Le Monde** citait, le 13 janvier 1999, un consultant selon lequel « *près de la moitié des errants en France auraient actuellement moins de 25 ans, 3 % à 4 % d'entre eux étant des mineurs* » (6). Ce chiffre, dont on ne connaît pas la source, signifie *grosso modo* que 50 % des « errants » auraient entre 18 ans et 25 ans... Par rapport au chiffre publié par **L'Aurore** en mai 1980, on pourrait presque distinguer un vieillissement... L'AFP relayait une étude du Samu social en titrant « *Toujours plus de femmes et d'enfants parmi les sans-abri* » (12 avril 1999). Quatre mois plus tard, s'appuyant sur la même source, **Le Parisien** (24 août 1999) écrit que « *les sans domicile fixe sont de plus en plus jeunes* ». En octobre 1999, une nouvelle étude réalisée par le Samu social de Paris conduit **Libération** à titrer un article « *Plus de jeunes et de femmes pour les urgences sociales* » (6 octobre 1999). Ce sont des tracts diffusés par des SDF qui indiquent que le nombre de femmes à la rue augmente et **Le Parisien** de titrer un article « *De plus en plus de femmes à la rue* » (26 novembre 1999). Enfin, dans une dépêche relative aux « *Etats généraux de la solidarité* » à Paris, on apprend que dans la capitale « *parmi les SDF ; on constate l'arrivée massive de femmes et de familles avec enfants* » (AFP, 13 avril 2000).

Des chiffres extravagants circulent

Pour en finir avec cette énumération, sans chercher à basculer inutilement dans l'ironie, les chiffres les plus aberrants ont pu ainsi circuler. Un exemple relatif aux jeunes femmes sans-abri dans Paris est particulièrement parlant. En 1993, l'abbé Pierre s'est entendu dire, lors des nombreux entretiens et soutiens qu'il accorde, que 15 000 jeunes femmes de moins de 25 ans, dont la moitié avec un niveau supérieur au baccalauréat, vivaient dans la rue en région parisienne... Ce chiffre, particulièrement extravagant, ne peut même pas être considéré comme une extrapolation d'estimations locales. Il apparaît, en effet, que la proportion de femmes dans les publics accueillis ne dépasse pas 20 %, que ce

(6) Dans **L'Humanité** du 9 décembre 1998, on lit, à la suite de cette même source, que « *la moitié environ des personnes dans la rue ont moins de vingt-cinq ans, dont 20 % à 40 % de mineurs* ».

soit dans les centres d'hébergement ou dans les permanences des associations ou administrations.

Les estimations maximales du nombre de SDF en région parisienne tournent autour de 40 000 individus, soit au grand maximum 10 000 femmes avec, en règle général, des niveaux de qualification très faible et un âge moyen supérieur à 25 ans. Malgré l'extravagance du chiffre, il a été fidèlement repris dans *L'Humanité* du 22 novembre 1993, dans *Le Figaro* du 24 novembre et dans les éditions du *Monde* des 24 et 25 novembre. L'AFP le reprend également en signalant que « *de plus en plus de femmes – elles seraient 15 000 aujourd'hui en région parisienne – errent dans les rues sans logement* » (5 décembre 1993). Le lendemain, *Le Quotidien de Paris* conclut un article sur la mobilisation d'une vingtaine de SDF qui campent devant le ministère des Affaires sociales par « *le problème posé par l'augmentation du nombre de femmes parmi les SDF. Elles seraient plus de 15 000 en région parisienne* ». *Le Monde* (25 novembre 1993) indique que ce chiffre a été révélé par l'abbé Pierre « *selon des enquêtes associatives* » (7). On retrouve ce chiffre dans certains articles plus généraux comme « *1954 : des sans-logis aux SDF* » (*Le Point*, 29 janvier 1994). Près d'un an après sa première diffusion, on le retrouve encore dans une dépêche de l'AFP qui indique que « *même si les statistiques sont difficiles à établir, on estime à environ 15 000 le nombre de femmes (SDF) dans la région parisienne* » (AFP, 4 novembre 1994).

De cette évocation de l'importance donnée à certaines estimations très contestables, du nombre de sans-abri, on peut tirer, sans préjuger d'analyses plus fouillées qui seraient nécessaires, quelques leçons partielles :

- les chiffres sont produits et diffusés surtout par les associations. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt étaient également souvent reprises les statistiques d'activité de la Préfecture de police. A partir des années quatre-vingt-dix, des chiffres beaucoup plus élevés, insistant toujours sur ce rajeunissement et cette féminisation, vont être diffusés ;
- ces chiffres peuvent avoir une assise locale. Un service peut effectivement avoir observé un nombre croissant de jeunes et de femmes à ses guichets ou dans ses files d'attente. Cependant, rien ne permet d'extrapoler ces constats à la population SDF en général ;
- on constate que les médias prennent surtout leurs informations chez les associations. Si les journalistes ont souvent exprimé des réserves sur ces chiffres, il n'en

reste pas moins que l'appréciation générale d'une féminisation et d'un rajeunissement a été fortement relayée sans être étayée ;

- il faut également constater que ces estimations sont, pour la plus grande partie d'entre elles, des estimations parisiennes. Les associations intervenant dans Paris participent le plus fortement à la délimitation de la population SDF.

Une quête malhabile « du » nombre

Trois derniers mots de conclusion sont nécessaires. Le premier consiste à souligner que tout est affaire de définitions. Les comptages et les statistiques concernant les SDF dépendent de la circonférence que l'on peut donner à cette population instable et difficilement délimitable. En l'occurrence, il n'y a pas de bonnes et de mauvaises définitions impliquant de bons et de mauvais chiffres. Le deuxième mot est relatif aux associations. Celles-ci, dans un objectif légitime et bien compréhensible de mettre l'accent sur les problèmes des personnes qu'elles accueillent, ont tout intérêt et toute intelligence à annoncer des dimensions importantes aux dossiers qu'elles traitent. Les données qu'elles proposent sont à la fois une indication des dimensions des problèmes qu'elles rencontrent et une invitation à comprendre leur logique.

Le dernier mot a pour thème le savoir. Courant 2001, une enquête nationale menée par l'INSEE auprès des personnes sans domicile apportera un ensemble de connaissances approfondies sur les personnes en difficulté et sur les services qui leur viennent en aide. Cette enquête ne vise pas à donner « le » nombre de SDF, mais à mieux connaître les profils, les trajectoires et les expériences de ces personnes. Cette connaissance est certainement plus utile et plus appréciable que la quête malhabile « du » nombre, toujours discutable.

(7) Pour retrouver l'origine de cette « estimation », il faut en rechercher la source. On s'aperçoit alors qu'il s'agit d'une estimation personnelle de la responsable de l'association Cœur de Femmes. Lors d'une conférence de presse, l'abbé Pierre, lui-même, devait déclarer « on m'a appris que 15 000 jeunes femmes ». Un dossier du *Parisien* sur Cœur de Femmes reprend ce chiffre (9 décembre 1993).